

Bel'Horizon

LE MAGAZINE DE BELMONT-DE-LA-LOIRE

2

PASS
SANITAIRE

Les
Moissons

2^e quadrimestre 2021
Septembre

PASS SANITAIRE



Depuis le 21 juillet, le Pass sanitaire est obligatoire pour toute personne de 18 ans et plus, présente dans toutes les salles communales : Arcades, Médiathèque, réunions, théâtre et complexe sportif.

A compter du 30 septembre 2021, le Pass sanitaire sera obligatoire pour les mineurs âgés de 12 à 16 ans.

En complément du Pass sanitaire et de l'obligation de respect des gestes barrières, le port d'un masque de protection, pour toute personne de 11 ans ou plus, est obligatoire dans l'espace public, dans les lieux ouverts au public et sur la voie publique sur l'ensemble du territoire du département de la Loire dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties (arrêté préfectoral du 18/08/21).



PANNEAUPOCKET
Informe et Alerne les habitants

PanneauPocket est une application mobile simple et efficace permettant à tous les citoyens d'être informés et alertés en temps réel des événements de leur commune. Tout son écosystème sur une seule et unique application : PanneauPocket.

RAPPEL

Connectés et informés :
télécharger l'application sur votre smartphone
sélectionner **Belmont de la Loire**
et cliquer sur



MAGAZINE D'INFORMATION DE BELMONT DE LA LOIRE

Édité en 900 exemplaires - Parution quadrimestrielle - Gratuit

- Parole des élus
- Actualités
- Économie et Finances
- Travaux
- Généralités
- Culture et loisirs
- Mémoire de Belmont
- Charlieu Belmont Cté
- Agendas / Etat civil

Directrice de publication : Françoise LABROSSE
Comité de rédaction :
Gaylord MERCIER, Conseiller délégué à l'animation,
Auréliе DECHELETTE Justine GRIZARD
Jean-Louis MATHON Patricia PIOT
Sophie POLLOCE

Création, mise en page et impression : AGB Imprimerie - Belmont de la Loire



L'an dernier à pareil époque, victimes de la canicule, nous étions sur le qui-vive pour assurer l'alimentation en eau potable de tous...

Le contraste est de taille avec la période estivale que nous venons de vivre, même si la pluviométrie a été largement bénéfique pour Dame Nature, le soleil jouant à cache-cache avec les nuages, les faibles températures, la grisaille ont rendu notre été plutôt morose. Le contexte sanitaire, toujours compliqué, n'a pas facilité la tâche pour profiter pleinement de précieux jours de vacances, moments privilégiés à partager en oubliant les tracas de la vie quotidienne.

Il semblerait, en tout cas c'est mon souhait le plus cher, que la rentrée apporte un soupçon d'optimisme. Avec la mise en place du pass sanitaire, le monde associatif reprend peu à peu son rythme, pour le plus grand plaisir de ses adeptes.

L'ensemble des structures communales est aujourd'hui ouvert en respectant les consignes. Je rappelle à chacun d'entre vous que la responsabilité de l'application de celles-ci incombe directement aux responsables des associations.

Retrouver ses amis à un entraînement, un cours ou pour faire son activité favorite sont des moments importants. Aussi, dans l'intérêt de chacun, faisons en sorte de penser aux autres.

En Mai dernier, Olivier Murard, agent municipal, nous a quittés, bien trop jeune. Employé depuis plus de 30 ans aux services techniques... la commune, le cimetière, les espaces verts, le bourg, l'école, ... n'avaient aucun secret pour lui. Il était fier de mettre sa motivation au service de «sa commune», qu'il aimait tant. Sa force de caractère l'accompagnait quotidiennement pour affronter les obstacles qui se présentaient à lui. Ses éclats de rire manquent à ses collègues et à ses proches.

Très reconnaissant du travail accompli aux services de notre collectivité, je tiens, en mon nom et aux noms des différents élus qui ont pu apprécier son travail pendant ces très nombreuses années, lui rendre hommage et simplement lui dire : Merci Olivier !

Jean Luc MATRAY

Commission Familles, Loisirs, Communication

Vous avez découvert le numéro 1 du BEL'HORIZON qui, comme nous vous l'avons précisé, se veut plus transparent sur les actions et réalisations menées par votre équipe municipale.

Nous avons pris en compte votre remarque concernant la grosseur de l'écriture et avons fait en sorte de l'appliquer à ce nouvel exemplaire. Nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée, qu'elle soit scolaire, professionnelle, artistique, sportive, etc... en intégrant, une fois encore, les restrictions sanitaires liées à la pandémie actuelle.

Bonne lecture.

Françoise, Gaylord, Aurélie,
Jean-Louis, Justine, Patricia,
Sophie

ACTUALITÉS

Suite à une opportunité professionnelle, Jordan SANY ne sera resté que quelques mois agent communal dans notre commune. Nous le remercions du travail effectué et lui souhaitons une bonne poursuite professionnelle.

▶ A partir du 6 septembre 2021, **M. Daniel VALLIER** (second lors du 1^{er} recrutement) sera affecté sur le poste précédemment occupé par Jordan SANY.

Catherine PERRIER, au grade d'agent de maîtrise, change de poste et devient agent surveillance-enfance-entretien. Nous la remercions pour l'excellent travail effectué afin de ravir au mieux les papilles des enfants tout en respectant scrupuleusement les apports nutritionnels et les règles d'hygiène. MERCI !

▶ **M. Frédéric BILLON**, cuisinier de formation et de métier, a été recruté pour le poste de cuisinier au grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe. Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne rentrée gustative.

CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales)

Depuis la loi NOTRe du 7/08/2015, le CCAS est facultatif dans toute commune de moins de 1500 habitants. Lors du conseil municipal du 28 mai dernier et après consultation et accord des membres du CCAS, il a été décidé de :

- dissoudre le CCAS au 31/12/2021
- intégrer le budget CCAS au budget communal au 1/01/2022
- créer, au 1^{er} janvier 2021, une commission consultative composée d'élus et de personnes qualifiées extérieures (ex-membres du CCAS) présidée par un conseiller municipal, Mme Françoise LABROSSE, nommée par le maire. Cette commission n'aura aucun pouvoir de décision mais pourra effectuer un travail préparatoire proche du terrain.

Nous rappelons que, comme le CCAS, cette commission tenue «au secret» reste à votre écoute et disposition pour toute aide ponctuelle dont vous aurez besoin lors d'un moment de vie difficile (aide au chauffage, etc...).

TELEMEDECINE - Petit retour du Test du mois de juin

Il y a eu seulement 6 consultations mais qui ont concerné des pathologies différentes et très intéressantes à traiter.

Le partenariat avec la pharmacie a été très concluant et sera à poursuivre.

Concernant le logiciel partenaire, le test n'est pas satisfaisant suite à un manque de créneaux horaires et de disponibilités des médecins, d'un mauvais suivi «SAV», d'un manque d'aide et d'un bug informatique qui a réduit fortement le temps du test.

La CPTS du roannais, Charlieu Belmont Communauté et la municipalité de Belmont travaillent activement afin de permettre une mise en place pérenne de la télémédecine à Belmont de la Loire, bien-entendu en partenariat avec les infirmières et la pharmacie.



CONCOURS FLEURISSEMENT

14 inscrits et 5 inscrits au concours départemental.

Comme l'année dernière, la commune a été inscrite au concours de fleurissement départemental. Le jury, composé des responsables des espaces verts des villes de Feurs, Riorges et Roanne sont venus à Belmont le 19 août dernier.

Le jury a apprécié la qualité du fleurissement dans le bourg, à l'aire de loisirs du Plan d'eau. Ils ont été sensibles à la démarche environnementale de la commune : propreté du site - poubelles de tri sélectif - arrosage avec l'eau du plan d'eau....

Compte-tenu des atouts de la commune, Belmont pourrait concourir à l'obtention d'une première fleur 🌻. Ce serait une juste récompense pour les agents qui œuvrent au quotidien pour la propreté et l'embellissement de la commune. Nous les remercions pour le travail accompli.

ANTENNE TRÈS BAS DÉBIT

Une autorisation pour l'étude concernant l'implantation d'une 2^{ème} antenne très bas débit par le SIEL a été validée par le conseil municipal. Le très bas débit est nécessaire pour le bon fonctionnement des objets connectés. Une 1^{ère} antenne a déjà été déployée sur la commune sur le Shelter THD42.

CONVENTION EPORA

EPORA (Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes), historiquement créé pour réhabiliter les friches industrielles, s'oriente maintenant également sur des missions traitant de la réhabilitation des bourgs.

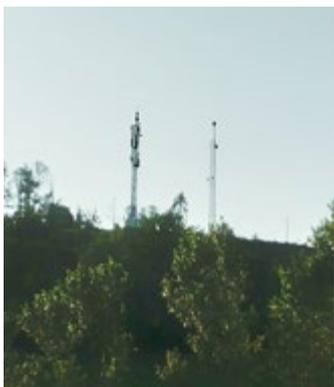
Le conseil municipal a donné le pouvoir à Monsieur le Maire de signer une convention avec EPORA pour la réalisation d'une étude de faisabilité foncière concernant la Place du Souvenir. Un diagnostic sera fait sur les locaux vacants et les opportunités qui pourraient être prises. Des échanges pourront être faits avec les propriétaires. Un bureau d'études (avec lequel ils ont l'habitude de travailler) sera missionné par EPORA.

Montant maximum de l'étude : 40 000 € avec une participation financière de la commune de 50% et une participation EPORA de 50%.

LEGS de Mme Chantal DEROCHE, décédée le 24/03/2021

au CCAS de Belmont de la Loire de son appartement de Lyon pour 25 %. Les colégataires sont le CCAS de la commune de Denicé pour 25% et le diocèse de Lyon pour 50%. Les colégataires ont une obligation de vendre.

La commune de Belmont de la Loire est très reconnaissante envers Mme DEROCHE et renouvelle ses sincères condoléances à ses proches.



SITE RADIOÉLECTRIQUE MONTAIGU

Sur proposition de TDF, le bail signé en 2013 pour la mise à disposition du site de Montaigu a été renouvelé avant son terme (2025), pour une durée de 20 ans (à compter de la signature) afin d'appliquer une revalorisation du loyer annuel.

Ce dernier passe donc de 850 € à 1 500 €.

Tracteur :

Achat d'un nouveau tracteur d'occasion : 23 400 € TTC
Vente de l'ancien à un particulier : 4 500 €
Intervenant : DUCHARNE

Camion Mercedes :

Remise à niveau : 23 616,25 € TTC
Intervenant : SOGEMO



RESULTATS CONSULTATIONS

Maîtrise d'œuvre STEP
(STation d'EPuration)
Montant : 76 621 € HT
Intervenant : REALITES



DOTATION ETAT 2021 :
Estimation
au B.P. : 293 000 €
Dotation 2021 : 297 300 €

Gyrobroyeur :

Achat : 11 640 € TTC
Intervenant : DUCHARNE



Programme voirie 2021

(120 790 € TTC inscrit au budget
incluant les amendes de police)
Montant : 99 742,92 € TTC
Option enduit Allée des Bouleaux
Montant : 4 118,40 € TTC
Intervenant : Entreprise THIVENT
Subvention département à hauteur de 38 %

Pick Up :

Achat d'un véhicule d'occasion : 15 000 € TTC
Intervenant : BARGE Automobiles



Magazine BEL'HORIZON :

Création et impression 16 pages en 900 exemplaires : 1 750 € HT
et +/- 370 € HT pour +/- 4 pages
Intervenants :
Commission Familles, Loisirs, Communication, Elus,
Secrétaires municipales et AGB Imprimerie.



UNE REPRISE

Depuis le 1^{er} mai, Aline GUITTON a repris la pharmacie belmontaise, place Erfweiler, succédant à Hervé BORIE.

Actuellement, cinq personnes travaillent aux côtés du pharmacien : deux préparatrices, un pharmacien présent un jour par semaine, une apprentie et une opticienne.

La pharmacie est ouverte
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
et le samedi de 8h30 à 12h.

RAPPORT D'ACTIVITE 2020 de la MEDIATHEQUE

Réalisé par Mireille Lacoutière



📁 Fermetures :

du 14 mars au 16 juin 2020 (COVID)

du 13 août au 1^{er} septembre 2020

du 31 octobre au 27 novembre 2020

et du 24 décembre 2020 au 05 janvier 2021

📅 8,5 h / semaine sur 3 créneaux d'ouverture théorique

👤 10 bénévoles

📖 318 heures de présence accueil/prêt de livres

+ 175 heures de préparation des animations pour les enfants

+ temps administratif = total de 587 h annuelles soit 49h/mois
(contre 1 081 heures annuelles en 2019)

💰 1 731,25 € de Recettes dont 1 500 € de subvention Mairie

📉 1 858,95 € de Dépenses soit - 127,70 € de Résultat.

📖 3 028 livres en fonds propre

2 234 ouvrages en fonds départemental

soit un total de 5 262 ouvrages

📖 2 927 prêts soit 2 316 de moins qu'en 2019

📖 157 abonnés

👤 13 nouveaux inscrits en 2020

📅 Animations 2020 fortement impactées par le COVID
(2 mercredis des enfants seulement)

TRAVAUX



ARCADES

Acoustique du restaurant scolaire
Investissement total : 8 894,98 € TTC
Intervenants : TDA (fournitures) et P. DUPERRON (mise en œuvre)

VOIRIE COMMUNALE

Fauchage
Investissement total : 15 000 € TTC
Intervenant : Ent LABROSSE FILLIAT

EAU POTABLE

Recherche Sources - Captage Fontany
Investissement voté : 14 367,60 € TTC
Investissement réel : 10 603,20 € TTC
Intervenant : Ent. CHAVANY

CIMETIÈRE

Extension du Colombarium
Investissement : 6 814,80 € TTC
Intervenant : Ent. BOUSSAND

Rafraîchissement du réservoir de Pezeron
Intervenants : Employés communaux



AIRE DE LOISIRS DU PLAN D'EAU

Remplacement éclairage (salle des sports, reste de l'ERA et sécurité)
Investissement total : 44 722,67 € TTC
(chiffrage initial du SIEL de 49 884 € - demande de subvention faite)
Intervenant : ELECTRI CITY

SALLE DES SPORTS

PLAN D'EAU

Barrières de sécurité plan d'eau
Investissement : 8 872,20 euros TTC
Intervenant : Ent. AXIMUM

Suite à l'exploitation des bois après les dégâts du vent courant novembre, et après le passage de l'entreprise Fillat pour ranger les branches et de l'entreprise Aximum pour les barrières de sécurité, il restait à remettre en état le site.

Les agents ont réalisé un important travail de terrassement pour reformer les talus et créer une aire de pique nique. L'accès sur la rive droite de la rivière permettra de broyer la végétation. Merci à eux pour cette prestation parfaitement exécutée.

INFO OU INTOX ?



La remise en état de la toiture du bâtiment «Chanteperdrix»
a été réalisée par la commune...

C'est le Diocèse, propriétaire, qui finance cette remise en état.

Charlieu-Belmont communauté recense les projets communaux susceptibles de s'inscrire dans le contrat de relance et de transition écologique qui sera signé entre l'Etat et les intercommunalités. Des fiches-projets recensant les projets du mandat ont été transmises à Charlieu-Belmont pour arbitrage.

En 2026, les compétences Eau potable et Assainissement seront transférées (selon la loi) à Charlieu Belmont communauté. Une charte de transferts de compétences avec des objectifs de convergence et homogénéisation des services sur le territoire a été établie en ce sens. La mission de l'intercommunalité pour accompagner les communes dans l'atteinte de ces objectifs passe par le recrutement d'une stagiaire pour 16 semaines. Une participation financière est demandée à chaque commune et celle de Belmont de la Loire s'élève à 130,28 €.

Au 1^{er} juillet 2021, après report suite à l'état d'urgence sanitaire, la loi ALUR (du 27/04/2017) organise un nouveau transfert automatique de compétence aux EPCI en matière de PLU. Comme la loi l'autorisait, la commune de Belmont de la Loire a exercé son droit d'opposition à ce transfert. Ce dernier sera bloqué si au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposent : comme c'est le cas, le transfert n'a pas eu lieu au 1^{er} juillet.



BASSIN SPORTIF - UNE CHARPENTE BOIS POUR UNE AMBIANCE APAISÉE



Projet piscine intercommunale :

Le projet de construction d'une piscine intercommunale à Charlieu, qui proposerait une ouverture annuelle a été l'objet d'un débat lors du conseil communautaire du 17 juin dernier. A 39 voix POUR et une abstention, le contrat de maîtrise d'œuvre a été approuvé.

Le projet, dont le coût est à ce jour estimé à 6,5M € devrait voir le jour à l'été 2024.

Les scolaires de tout le territoire auront accès à cet équipement sportif.

GARDERIE

Depuis la rentrée scolaire 2021/2022, la garderie a changé :

- ses horaires : de 7h00 à 8h30 et de 16h30 à **18h30** (au lieu de 18h)
- son lieu : dans l'ancienne médiathèque afin d'avoir un espace dédié.

Le tarif reste inchangé à 0,90 € la séance.

ECOLE DE LA FORÊT

L'année s'est terminée en beauté à l'école de la Forêt. Malgré une période difficile, nous avons eu à cœur de préserver au maximum nos élèves. Les apprentissages se sont faits dans des conditions normales, à l'exception de la semaine de confinement où nous avons accueilli les enfants de personnels prioritaires et des familles n'ayant pas de solution de garde.

Notre classe transplantée ayant été interdite du fait des mesures sanitaires nationales, nous avons opté pour une semaine de sorties, aidés en cela par le Sou des écoles qui a financé toutes les entrées et par la mairie qui a assuré les transports, rendant cette semaine totalement gratuite pour les familles.

Le Sou des écoles a également pu organiser une kermesse, avec des mesures sanitaires et un programme adaptés. Ce fut un bon moment de convivialité et nous avons pu dire au revoir à nos huit CM2 qui quittent l'école.



À la rentrée nous avons trois classes :

- une classe de maternelle avec Françoise Démurger et Jade Djellab, aidées par Marion Milly
- une classe de CP/CE1 avec Myriam Albert
- une classe de CE2/CM1/CM2 avec Marielle Billoir-Meyer, qui est aussi directrice.

Aurélie Bresson est toujours remplaçante rattachée à l'école.

Les élèves à besoins éducatifs particuliers seront accompagnés par Nadège Ferrero.

Nous avons la chance d'avoir de petits effectifs, ce qui garantit un accompagnement très personnalisé et une attention maximale à chaque élève.

Nous accueillons les élèves à partir de deux ans.

Les inscriptions sont possibles à tout moment par téléphone : 04 77 63 65 42

Pour plus d'informations, consultez notre site !

www.ecoledelaforet.org



ECOLE SAINT-CRISTOPHE

Cette dernière période scolaire a fait place à la joie et à l'émotion.

Joie de retrouver un peu de liberté sans les masques dans la cour de récréation et les activités sportives.

Mais aussi la joie de pouvoir faire de belles rencontres avec :



- **Mr Savatier**, intervenant auprès du **SIEL**, pour une journée instructive sur les différentes sources d'énergie avec des ateliers de découverte,

- **Mme Piot**, maman d'élèves, qui a présenté aux élèves de primaire son très beau pays d'origine : le Cambodge,

- **le Père Yves** lors d'une célébration à l'église.

Le panneau réalisé avec les élèves représentait **la colombe de la Paix entourée de fleurs** colorées symbolisant la joie de vivre et la liberté retrouvée. Il était important pour nous tous de remercier les parents, les familles et les amis de l'école et de célébrer la vie.



Et de l'émotion, beaucoup d'émotion !

Josiane, notre aide maternelle bien aimée, prend une retraite plus que méritée après 27 ans de loyaux services.

Des sourires, des rires et bien évidemment des larmes inévitables mais aussi des embrassades chaleureuses ont marqué cette dernière journée d'école, avec les enfants et l'équipe enseignante dans un premier temps, avec les membres des deux bureaux en fin de soirée.

Une fête est prévue en septembre avec toutes les familles et amis de l'école pour lui dire un dernier au revoir.

Je serai ravie de retrouver mes élèves à la rentrée et d'accueillir les nouvelles familles.

Si vous désirez des renseignements sur l'école, vous pouvez envoyer un mail à Mme ROY ecolestchristophe42@gmail.com.

Vous aurez toujours une réponse de ma part en retour.

CULTURE ET LOISIRS

Samedi 21 juillet 2021, comme chaque année, en présence de Jean Luc MATRAY, les associations étaient invitées par la Commission Patrimoine - Espaces Paysagers - Vie Associative et Culturelle à présenter l'agenda de leurs manifestations prévues pour 2022. 21 associations étaient représentées.

Le contexte sanitaire a conduit à l'annulation de certaines manifestations (tour pédestre du Canton, concours de pétanque ...); d'autres sont modifiées. Ainsi, pour la fête des classes en 1, il y aura seulement un défilé et un vin d'honneur, le banquet est supprimé.

Néanmoins, pour 2022, de nombreuses manifestations et festivités sont prévues. Nos associations font ainsi preuve de leur dynamisme et de leur volonté de relancer leurs activités après cette crise sanitaire. Nous nous en réjouissons et les remercions.

LA COUR DES MIRACLES

Si vous voulez venir nous rejoindre, une cotisation de 13 € vous sera demandée.

Un repas à emporter le 17/10/2021, sera proposé à la vente, à la reprise des activités. L'A.G. se tiendra le 8/10/2021 à 18h30 aux Arcades

Dentelle : elle a lieu dans la salle du club de l'amitié aux Arcades le lundi ou le mercredi de 14h à 17h, avec comme animatrice, Marie-Claude Mercier.

Essayez, c'est gratuit lors de la première séance, ensuite vous ne paierez que les nouveaux points appris.

Chorale : elle recrute dans tous les pupitres, des hommes et des femmes qui aiment chanter et partager de bons moments de convivialité. Les répétitions se déroulent le vendredi après-midi, de 14h30 à 16h, aux Arcades, à partir du 10 septembre 2021. Notre Cheffe, Nora Strik sera à la baguette !

Gym douce : activité qui, comme son nom l'indique, est pratiquée en douceur en offrant du bien-être, autant dans son corps que dans sa tête ! Elle peut être pratiquée à tout âge, selon ses capacités et sans aucune violence pour soulager ses articulations. Elle a lieu le mercredi de 8h30 à 9h30 dans la grande salle des Arcades.

Pilâtes : c'est une méthode douce qui vise à renforcer les muscles profonds du corps. En réunissant le corps et l'esprit, cette pratique permet une synergie bénéfique à la recherche de l'exécution parfaite.

Les cours ont lieu le mercredi de 18h30 à 19h30 et le jeudi de 10h15 à 11h15 et de 20h à 21h, aux

Arcades.

Yoga : deux cours sont proposés :

- un cours dynamique avec la pratique des asanas qui permet d'assouplir et de renforcer le corps.

- un cours plus doux à l'écoute de la personne qui prend en compte les problèmes de chacun.

Le premier à lieu le mercredi de 20h15 à 21h15 et le second le mardi de 17h00 à 18h00.

Si vous avez envie de pratiquer deux cours de Gym douce, Yoga ou Pilâtes, le 2^e a une réduction de 25 %
Tarif d'un cours : 200 € à l'année.

Marche : tout le monde peut la pratiquer, sur des parcours courts ou longs selon ses possibilités. Le rendez-vous est fixé le lundi après-midi à 14h, sur le parking de l'école de la Forêt.



Nouveau sport

Vous cherchez une activité physique tout en étant ludique ? Testez le **Kangoo jumps** ! Perchés sur des chaussures à rebond, vous allez brûler un max de calories ! Les chaussures rebondissantes sont à disposition au début du cours. Les cours auront lieu sous le préau de l'école de la Forêt le mardi de 18h15 à 19h15 et 19h30 à 20h30.

Cotisation à l'année : 200 €

Contact : Renée Galland-Vonner : 06 88 92 47 49

BELERF

Le comité de jumelage BELMONT- ERFWEILER propose, comme chaque année, sa vente de choucroute. Le 26 septembre 2021, vous pourrez retirer votre choucroute à partir de 9h sur la place de l'église. Des cartes de réservation seront mises à la vente (13 €) début septembre. Vous pourrez faire un bon accueil à nos vendeurs habituels ou vous adresser à Christelle LESPINASSE au bureau de l'entreprise LESPINASSE. Cette année, elle sera préparée par Loïc CHARNAY (choucroute garnie, fromage et dessert).



Les 4, 5 et 6 juin 2022 nous fêterons le 50^{ème} anniversaire du jumelage à ERFWEILER.

Très peu de comités de jumelage allemands et certainement français n'ont atteint une telle longévité. Ce 50^{ème} anniversaire est donc très symbolique et de ce fait lui donne toute son importance.

Nos amis allemands préparent cet évènement et comptent sur la présence et l'implication de nombreux Belmontais(es). Afin d'assurer une bonne organisation, vous pouvez, dès à présent, vous inscrire auprès de Christelle LESPINASSE ou faire connaître votre participation auprès d'un membre du comité de jumelage. Nous organiserons certainement un car pour le déplacement, merci d'indiquer votre moyen de locomotion lors de votre inscription.

A très bientôt. Amicalement.



Nos domaines d'interventions :

Enfance et parentalité - Accompagnement du handicap - Service de soins aux séniors

Entretien de la maison - Aide aux aidants

Les horaires de la maison des services sont :

les matins de 9h à 12h du lundi au vendredi, les lundis et mardis après-midi de 13h30 à 16h30

et le vendredi de 13h30 à 16 h, 41 place de l'Eglise Belmont de la Loire.

Vous pouvez nous joindre au : 04.77.63.79.82 ou par mail : msbelmont@fed42.admr.org

Les dates à retenir :

30 octobre 2021 à 10h : Assemblée Générale

31 octobre 2021 : repas à emporter

Ces deux évènements se dérouleront à la maison des services.

LA MÉMOIRE DE BELMONT

Article réalisé à partir de témoignages et photographies de Barmoniauds ayant participé aux moissons.

LES MOISSONS



environ 1960

Batteuse Dubost de Ranchal à Belmont :
sur la photos Marcel Sarnin et Jean Dubouis

Le blé semé dans les champs était fauché avec une faucheuse tirée par des bêtes (vaches ou chevaux) ou bien à la faux.

Le premier tracteur est arrivé il y a environ 65 ans. Les moissons se déroulaient de mi à fin juillet et le battage approximativement, selon les années, du 15 août jusqu'au 08 septembre.

«Quand il a été possible de posséder un moteur électrique, une personne montait au poteau électrique avec deux cannes en bois et branchait le moteur sur ce poteau.»

Ensuite à l'aide d'une faucille, on ramassait le blé sous forme de gerbes qu'on liait. Les gerbes étaient piquées par 3 ou 4 dans le champ (épis en haut) puis étaient rassemblées (les épis vers l'intérieur) en faisant une meule appelée «paillis». Aucun épi de blé ne devait rester dans les champs (le bien était trop précieux).

Ce travail était ensuite effectué, au cours du temps, à l'aide d'une faucheuse puis d'une faucheuse-lieuse, ce qui facilitait la tâche.

On dépiquait le blé à l'aide d'une batteuse qui allait de ferme en ferme. La mise en place de la batteuse dans un champ s'appelait «un calage». Cette étape, assurée par les «machinistes» dès les premières lueurs du jour, consistait à mettre de niveau la batteuse afin d'assurer le bon triage du grain.

«Une fois, à Volailles, en une semaine, on a même fait 19 calages».

«Quand les moissons débutaient, la première affaire à faire y'était de boire un canon. Et toutes les heures, un canon ; fallait faire descendre la poussière».

Le meneur de la batteuse actionnait une manivelle sur l'engin déclenchant un klaxon et les femmes amenaient à boire.

Pour la répartition des tâches, certains grimpaient (1 ou 2) sur le haut du paillis pour commencer la corvée, en lançant les gerbes au coupeur, placé sur la batteuse. Ce poste était généralement confié à un jeune qui participait en déliant les gerbes dont les liens étaient tous faits avec de la paille ou de la ficelle.

Avec lui, sur la batteuse, le démêleur secouait les épis puis l'égraineur était chargé de faire passer ces derniers dans la batteuse.

Les grains étaient alors séparés mécaniquement de la paille. Cette dernière,

égrainée, était pressée et mise en bottes de paille, empilées dans un char pour être transportées jusqu'à la ferme. La paille servira à assurer la litière des animaux : «étarnir les vaches».

Les grains de blé étaient, quant à eux, récoltés à la bouche de la batteuse dans des sacs.

Les sacs de récolte étaient montés, à dos d'homme, jusqu'au grenier. Les sacs entreposés seront ensuite portés dans les moulins et la farine récupérée servira à la fabrication de leur propre pain qu'elles faisaient cuire dans un four à pain. Ils pouvaient aussi servir à alimenter les animaux.

«On les faisait moudre par le meunier de Chassigny qui passait deux fois par an».

Les familles étant nombreuses, la farine était une ressource indispensable, notamment car certaines familles de Belmont fabriquaient leur propre pain. Une fois par semaine, la farine servait à la préparation de gaufres ou de matefaims. Les gens de l'extérieur appelaient d'ailleurs les habitants de Belmont «les gaufres».

LA MÉMOIRE DE BELMONT

Certaines familles conservaient leurs œufs dans le blé.

«Le blou», l'enveloppe des grains, était rejeté par un cornet, mis en tas et destiné à être brûlé. En guise d'amusement, les hommes jetaient les jeunes filles dans le tas de «blou», ce qui avait pour effet de les gratter énormément.



Belmont - hameau - Le Bouis 1939
Photo de Monsieur Pierre Masson
estivant en vacances au Bouis (1939)

Les moissons, fruits des récoltes de l'année, étaient une période chère aux agriculteurs, d'autant plus qu'elles se faisaient en famille et les voisins donnaient aussi la main.

Chaque journée de travail se terminait par un repas festif et convivial au cours duquel on chantait et on se racontait des histoires. Ces repas ont laissé des traces indélébiles pour ceux qui les ont vécus.

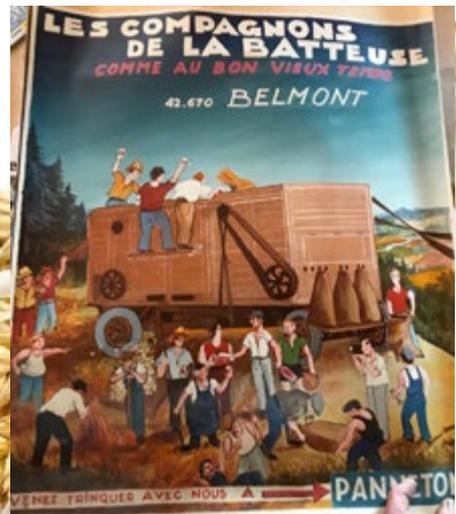
Et bien sûr, les moissons se terminaient par une grande fête, avec le sentiment du devoir accompli.

Les moissons et battages d'autrefois entretiennent des souvenirs vifs chez les anciens, image de rassemblement, de convivialité, de réjouissance mais aussi de pénibilité, de dures journées de labeur qu'ils ont endurées dans la chaleur et la poussière.

Certains Barmoniauds souhaitent conserver notre patrimoine en entretenant les machines d'antan et en réalisant des animations.



2 batteuses en stock à la ferme des Arcades, en cours de rénovation par le Conservatoire de Matériel Agricole et Rural du Pays Belmont Charlieu



Affiche réalisée par Marcel DUBOUIS BONNEFOND pour les compagnons de la batteuse (peintre de la fresque de la Chapelle de Saint Claude).



Animation battage – fête de la bière - 2015

AGENDAS

*Sous réserves
des Directives
gouvernementales
sanitaires
et changement de
date ou annulation
du fait des
organismes.*

SEPTEMBRE

26 : Choucroute à emporter
Comité Jumelage BELERF

OCTOBRE

8 : Don du sang - Donneurs de sang
16 ou 17 : Fête des Classes en 1
Défilé, vin d'honneur
17 : Repas à emporter - Cour des Miracles
31 : Repas à emporter - ADMR

NOVEMBRE

6 : Soirée dansante : Basket
11 : Défilé Commémoration Armistice
de la Guerre de 1914/1918 et
Centenaire du monument aux morts
11 : Cyclo cross - Vélo Club
27 : Sainte Barbe - Amicale des pompiers

DECEMBRE

1^{er} : Repas des aînés - Municipalité
4 : Téléthon - Sapeurs pompiers et Donneurs de sang
8 : Illuminations - AREC
Du 8 déc. au 2 janvier 2022 : Vitrites de Noël
Municipalité
16 : Noël des enfants des écoles - Municipalité
19 : de 9h à 12h Animation de Noël
Municipalité

JANVIER 2022

15 : Vœux du Maire
28 : Don du sang - Donneurs de sang

ETAT CIVIL

DÉCÈS



MARS

Simone PETIT - 03/03/2021

MAI

Neli VAVIAN - 04/05/2021
Maurice GRENIER - 08/05/2021
Olivier MURARD - 12/05/2021
Marie-Claude PALLUET - 15/05/2021
Marcelle LACOUTIERE - 28/05/2021

JUIN

Marcel MONTILLET - 03/06/2021

JUILLET

Alain CLERC - 02/07/2021
Alain MONNERY - 04/07/2021
Armand COUZON - 24/07/2021

AOÛT

Maurice TRUCHARD - 06/08/2021
Renée DUCROUX - 23/08/2021
Marie AUGROS - 29/08/2021

NAISSANCES

Johan Maurice CHOLLIER
27/04/2021

Abby FILLIAT
14/08/2021

Josselin, Nicolas GUILLEMIN
26/08/2021



MARIAGE

Emilie GILLOT
& Mathias BRET
03/07/2021

